



Au cœur du Pays

Bulletin Municipal

Keleier Kerzent

BULLETIN MUNICIPAL - AVRIL 2021 — N° 480

SERVICES MEDICAUX

CABINET MEDICAL 3 Place Claude Le Guen

Dr COLLIN Antoine et Dr GROS Julie-Charlotte
☎ 02.98.40.16.41 ou sur Doctolib.

Le cabinet est **ouvert** tous les jours du **lundi au samedi matin**.

Nouveaux patients acceptés y compris nourrissons et enfants.

CABINET KINESITHERAPEUTE-MASSEUR

Claude MARCHADOUR, 2 Place Claude Le Guen à Kersaint-Plabennec. ☎ 06.52.50.97.23.

CABINET INFIRMIER: Audrey MENEZ & Laura LE BORGNE, Place Félix Guéguen. Soins infirmiers à domicile ou au cabinet. ☎ 07.83.53.78.68.

-TESTS PCR COVID

-TESTS antigéniques COVID (résultats dans les 15 à 30 mn) réalisés au cabinet infirmier sur RDV. (ordonnance non obligatoire pour les tests COVID)

CABINET OSTEOTHERAPEUTE

Nicolas MALVILLE, Place Félix Guéguen
☎ 06.37.61.44.98

Consultations en ostéo, acupuncture, énergétique chinoise et hypnose.

CABINET de PSYCHOLOGIE, Place F Guéguen

Mélanie THEPAUT ☎ 06.60.40.15.78.

APPELS d'urgence

Médecin : 15

Pharmacie : 32 37

Sapeurs –Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17 ou 02.98.40.41.05

SALON DE COIFFURE

Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (après 18h, uniquement sur rendez-vous)

Mercredi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 18h (en continu)

Samedi de 9h à 16h (en continu)

☎ : 02.98.40.11.42

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations désireuses d'obtenir une subvention communale sont priées de retirer le dossier en mairie.

Date limite de dépôt des dossiers **le 07 mai 2021**.

Annonces à déposer pour le 23 avril.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les élections départementales et régionales auront lieu
les **13 et 20 juin 2021**.

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 07 mai. Pour s'inscrire ou vérifier qu'on est bien inscrit, rendez-vous sur le site service-public.fr ou en se présentant en Mairie avec une carte d'identité ou un passeport en cours de validité et un justificatif de domicile.

Rénovation du bâtiment, Route de KERALIAS



Depuis quelques mois, la mairie de Kersaint-Plabennec a confié les travaux de réhabilitation du bâtiment à diverses entreprises, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Guillaume APPRIOU, architecte de Plouguerneau, représenté par Stéphane Bescond, conducteur de travaux.

Ce chantier était devenu nécessaire vu l'ancienneté du bâtiment. Les travaux programmés sont : le remplacement des menuiseries extérieures et fenêtres de toit ; la création d'un chien-assis pour agrandir l'espace de vie au 2ème étage ; la réfection d'une partie de la charpente ; le ravalement ; la réfection complète de l'intérieur du bâtiment. Le coût global des travaux est estimé, à ce jour, à 300 000€ TTC (avec l'aménagement des locaux professionnels) subventionné à hauteur de 98 000€ (dont 40 000€ de DSIL France Relance)

•Des locaux professionnels et deux appartements libres

Deux locaux, au rez-de-chaussée, pourront accueillir des professions paramédicales (un a déjà trouvé preneur). Les deux autres étages abritent un appartement locatif de type T2 comprenant une pièce de vie (cuisine, salle à manger, séjour), une pièce d'eau et une chambre. Les locations pourraient débuter en septembre 2021.

De plus, suite au départ à la retraite du kinésithérapeute au 1er juillet 2021, deux autres locaux professionnels vont aussi se libérer au complexe Félix Guéguen. Pour de plus amples renseignements, contacter Mr le Maire au 02.98.40.10.03.

Horaires Mairie

-Secrétariat :

• Du **Lundi au vendredi**
De 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h30
(Fermeture le mardi, après-midi)

Samedi de 10h à 12h.

Nous contacter

MAIRIE Place de la Mairie
29860 KERSAINT-PLABENNEC
☎ 02.98.40.10.03
mairie@kersaint-plabennec.bzh
www.kersaint-plabennec.fr

Permanence des élus

Le Maire reçoit sur rendez-vous

Les adjoints :

- K. HELIES : Lundi après-midi et 1er et 3è samedis
- A. COLLIN : 2è et 4è samedis
- B. PERES : 13 et 29 avril de 9h à 12h

PERMANENCES

Maison du Lac PLABENNEC

CCPA Hôtel de Communauté 58, avenue de Waltenhofen 29860 Plabennec.

Plus d'information au 02.98.37.66.00. ou sur www.pays-des-abers.fr

ASSISTANTE SOCIALE DPAS :

02.98.83.23.66. sur RDV le mardi de 9h à 12h.

ACCUEIL EMPLOI :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous le jeudi après-midi (02.90.85.30.12).

Mission locale de Plabennec :

☎02.30.06.00.33

AGDE : Tous les jeudis de 13h30 à 17h
☎ 02.98.21.18.64

CPAM : Tous les lundis de 13h30 à 16h30.

Assainissement collectif : 02.90.85.30.17

Autres permanences

FNATH : Association des accidentés de la vie) : les 3è mardis du mois de 10h30 à 11h30, au pôle social Lannilis (02.98.04.08.58)

ADMR: 66 Avenue de Waltenhofen ☎ 02.98.37.60.37.

CLIC gérontologique : Place de la Mairie (entre la poste et la mairie) Mardi de 14h à 17h sur RVD ☎02.98.21.02.02.

ADS (soins à domicile) ☎02.98.37.66.76.

AMADEUS (aide à domicile) 1 rue Pierre Jestin Plabennec (02.98.21.12.40)

SECOURS CATHOLIQUE : Reprise des activités et des dépôts de vêtements . Les objets ou vêtements destinés à la Boutique peuvent être déposés entre 13h30 et 16h30 les lundi et mercredi. Contact : (02.90.82.59.53) ou (06.38.64.05.94)

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mr Jean-Pierre LUSSOU, conciliateur de justice, tiendra ses prochaines permanences en mairie de PLOUVIEN, pour les communes du canton de Plabennec le **lundi 12 avril 2021**. Contact : Secrétariat de la mairie de Plouvien (02.98.40.91.16).

ENVIRONNEMENT

CCPA - RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

Les Mardis 13 et 27 AVRIL 2021

Contact : 02.98.84.40.35

HORAIRES DECHETTERIE DE PLABENNEC

Ouverture du **lundi au samedi** de 9h à 12h et de 14h à 18h; Fermé le dimanche et les jours fériés. Contact : 06.14.71.56.57

Problème de ramassage des déchets ménagers : ☎ 02.90.85.30.18

Toutes les **informations pratiques** sur la **collecte** sont disponibles sur le site internet du Pays des Abers : <https://www.pays-des-abers.fr/en-porte-a-porte.html>

Le **guide pratique du tri** : <https://www.pays-des-abers.fr/trier.html>

VOISINAGE

Un arrêté préfectoral régleme les bruits de voisinage. Les travaux bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

LE JARDINAGE

Les bienfaits du jardinage pour la santé ! Les beaux jours vont s'installer et pour ceux qui ont la chance d'avoir un jardin, c'est le moment ou jamais d'enfiler ses bottes, son chapeau de paille et ses gants et de se refaire une santé en jardinant. On jardine pour entretenir ses plantations, ou pour prendre l'air, mais sait-on que le jardinage est aussi excellent pour la santé ? Cette activité, somme toute banale, permet en effet de se détendre et de prendre soin de son corps. (le jardinage : réduit le stress, permet une meilleure alimentation, c'est bon pour le cœur...).

FIBRE OPTIQUE, Point travaux

Deux armoires de fibre optique SRO (sous-répartiteur optique) sont en cours d'installation, l'une au carrefour de Kerhuel, l'autre route de Plabennec. Chacune de ces armoires permettra de desservir 400 habitants en fibre optique.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE



Ce dispositif permet **aux jeunes Kersaintais âgés de 16 à 18 ans** d'effectuer des petits chantiers de proximité : sarclage, nettoyage, entretien...(1/2 journée de 9h à 12h) à l'occasion des vacances scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation dans la limite de 15€ par jeunes et par demi-journée.

Ce dispositif débutera aux **vacances de Printemps**, les jours de travail seront les **mardi 27, mercredi 28, jeudi 29 avril 2021**. Si vous souhaitez vous inscrire , n'hésitez pas à retirer un dossier d'inscription en mairie.

BIBLIOTHEQUE

-Les mercredis 07, 14, 21 et 28 avril  de 17h à 18h30

-Les samedis 03, 10, 17 et 24 avril de 10h30 à 12h

Attention, l'horaire du mercredi change en raison du couvre feu. Des nouveaux livres vous attendent notamment des livres à grands caractères.

JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

RPAM Relais Parents Assistantes Maternelles

Les animatrices du Relais Parents Assistantes Maternelles vous accueillent et sont joignables au 02.98.36.83.42 ou rpam@plabennec

ENQUETE SUR LE CADRE DE VIE ET DE LA SECURITE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), en partenariat avec le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), réalise du **19 avril au 26 juin 2021**, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. Quelques ménages seront sollicités, veuillez lui réserver un bon accueil.

MARCHE ALIMENTAIRE

Tous les jeudis

De 16 h

À 19 h

Place F Guéguen



PLAN GUIDE DE LA COMMUNE

Un plan guide de notre commune de Kersaint-Plabennec vous a été distribué en même temps que ce bulletin. La société Infocom avait sollicité une autorisation de la municipalité afin de publier un plan guide de notre commune, financé par les encarts publicitaires des commerçants ou artisans. Ce financement était laissé à l'appréciation de chaque commerçant ou artisan.

La municipalité avait émis le souhait, sans aucune validation de la société Infocom, de privilégier les commerçants et artisans de notre commune, ou œuvrant sur notre commune.

CLUB DES MARAIS

Lors de l'assemblée générale, le bureau a décidé la reprise des activités extérieures (marche et pétanque) en respectant le protocole sanitaire des espaces communaux de Kersaint-Plabennec (port du masque...)

Dès l'accessibilité des salles communales, nous reprendrons les dominos. La cotisation 2021 est fixée à 10€. Elle est à régler par courrier, auprès de Roger ABASQ Kernizan 29860 Plabennec.

TRO BRO LEON

Le **16 mai 2021**, une déviation sera mise en place du carrefour de la RD n°29 (au niveau de St Elven) vers Dour-ar-C'hovez et de Dour-ar-C'hovez vers Pen-ar-Forest (VC n°8)



SAINT-THONAN

Programme du 26 avril au 7 mai 2021

Lundi 26 avril : Création de Panier de Pâques, Chasse aux oeufs

Mardi 27 avril : Guirlande de carottes, Coq en Pâques

Mercredi 28 avril : Panta-poussin, Hop !

Jeudi 29 avril : Lapin tressé, Multi Oeuf

Vendredi 30 avril : Poule à bascule, Chasse au lapin

Lundi 03 mai : Mosaïque de Pâques,

Mardi 04 mai : Gâteau de Pâques, Lapin graphique

Mercredi 05 mai : Cache-cache de Pâques

Jeudi 06 mai : Poussin sort de l'oeuf, Lapin chasseur

Vendredi 07 mai : Lapin Coton, Œuf en épingle

Horaires d'ouverture : de 7h à 19h.

Accueil de l'après-midi : 13h30

☎ 02.98.40.18.60 ou 06.07.73.23.15

mail : maison.enfance@saint-thonan.fr

Pour une bonne organisation du service au niveau de l'encadrement et de la prévision des repas, il est impératif de s'inscrire une semaine avant la date retenue.



ANNONCES

●EPAL : L'association, basée à Brest, recrute des accompagnateurs-trices prêts(es) à s'investir dans l'encadrement de séjours de vacances proposés à des enfants et adultes en situation d'handicap. Vous êtes disponibles pour partir sur l'un de nos séjours, 2 ou 3 semaines cet été entre le 17 juillet et le 21 août, rejoignez nos équipes d'animation ! Plus de renseignements et postuler : <https://www.epal.asso.fr/le-recrutement-des-responsables-et-animateurs-pour-personnes-handicapees-adultes.php>

●Angélique, Energéticienne, vous propose ses services sur la commune : soulagement des douleurs, fatigue, guérison physique, libération mentale et émotionnelle (stress, manque de confiance en soi, culpabilité, peurs...) Dans l'attente de vous recevoir au 13 allée des Iris, n'hésitez pas à me contacter. Tél 06.30.82.30.42 ou www.lecheminverssoi.com.

●IREO de LESNEVEN, Route de Plouider : L'École autrement de la 4ème à la licence, venez nous rencontrer en prenant rendez-vous. Appelez le 02.98.83.33.08 ou www.ireo.org

CONCOURS PHOTO 2021 « Kersaint-Plabennec, au Cœur du Pays »

Les membres de la commission Vie Associative & Communication ont acté une prolongation du concours photo jusqu'au 30 avril 2021. Pour rappel, merci d'adresser vos plus beaux clichés (envoi au format .jpg) à l'adresse suivante concours@kersaint-plabennec.bzh



Les catégories d'âge sont les suivantes : moins de 12 ans, de 12 à 18 ans, plus de 18 ans. Dans chaque catégorie, les thèmes suivants sont proposés : Nature, Monument, Animaux. Un thème sans catégorie d'âge : Tout se transforme, rien ne se jette... Chaque participant pourra transmettre 3 photos au MAXIMUM. Toutes les photos seront exposées ultérieurement dans une des salles de la commune. Vous trouverez le règlement et les modalités du concours sur le site ou le Facebook de la commune. Merci pour toutes les photos déjà réceptionnées.

DEPOT SAUVAGE au point d'apport volontaire

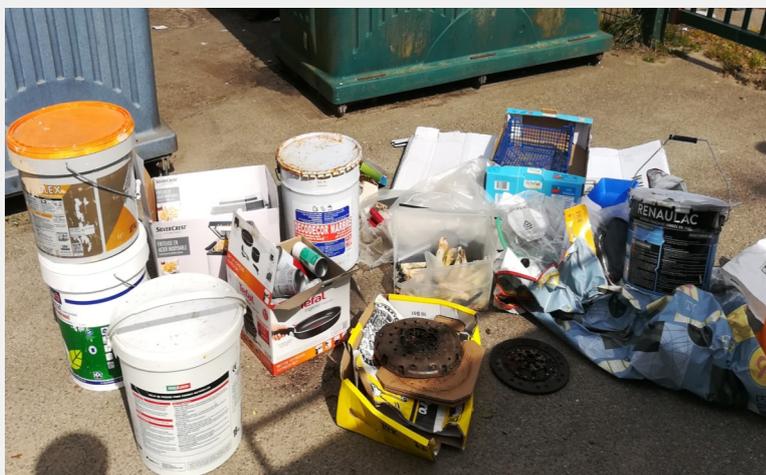
Le week-end du 19 au 21 mars, un dépôt sauvage (cf photo) a été effectué au point d'apport volontaire, Route de Kéralias. Ceci est inadmissible ! Une plainte en gendarmerie a été déposée. Grâce à votre vigilance et à votre mobilisation, l'enquête a rapidement aboutie.

Une amende de 90€ (4ème catégorie) au minimum sanctionnera ce dépôt sauvage !

Comme vous tous, je tiens à ma planète et à transmettre aux générations futures une terre la moins polluée possible. Soyons vigilants et attentifs, respectons les consignes de tris....

Certes, les réseaux sociaux ont permis d'élucider rapidement cette affaire, mais cela ne doit pas devenir un défouloir ! Merci aux modérateurs d'y prêter attention.

Patrice BOUCHER, Maire de Kersaint-Plabennec.



ECOLE SAINTE THERESE - Kersaint-Plabennec

L'Ecole Sainte Thérèse s'est engagée dans un programme de développement durable, notamment au travers de la création d'un jardin potager sur la cour de récréation.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 seront accompagnées par Arnaud MADEC, maraîcher bio, qui pratique la permaculture dans son exploitation à Plabennec.

Il s'agit d'imiter la nature pour créer un écosystème qui apportera un maximum de résultats en faisant un minimum d'efforts et en consommant un minimum d'énergie.

Le souhait est que ce jardin soit un lieu d'apprentissage et d'échange.

